



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

viticulture

Question écrite n° 104026

Texte de la question

M. Gilbert Collard alerte M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la colère croissante des viticulteurs gardois. En effet, ces derniers subissent de plein fouet la concurrence déloyale des vins espagnols écoulés à bas prix sur le marché français. Les raisons de cette concurrence inégale sont connues : sur le plan environnemental, les viticulteurs espagnols sont autorisés à utiliser des produits phytosanitaires interdits en France pour des motifs de santé publique. De plus, certains importateurs présentent comme français des vins à bas prix produits en Espagne. Le magazine « 50 millions de consommateurs » a mis en évidence la présence de bouteilles de vins espagnols aux étiquettes « francisées » : leur nom et leur étiquette ressemblent à s'y méprendre à l'apparence de vins français. Il souhaiterait savoir quand le Gouvernement compte mettre fin à cette concurrence déloyale concernant des millions de bouteilles, ce qui ruine évidemment les viticulteurs gardois et plus généralement le sud de la France.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Collard](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104026

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2017](#), page 3691

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)